



Techniques de la charpenterie et de la rénovation

Le présent document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme **Carpentry and Renovation Technician (code MFCU 57600)** et menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

Avertissement

Les normes des programmes offerts en français sont créées avec la participation des collèges et intervenants francophones de l'Ontario. Comme ce programme n'était pas offert dans les collèges francophones au moment de la publication, le processus n'a pas été suivi. C'est pourquoi la traduction du titre du programme et certains termes techniques pourrait ne pas refléter l'usage actuel.

Si un collège francophone compte offrir ce programme à l'avenir, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle élaborera une norme du programme en français avec la participation des collèges francophones et d'autres intervenants clés tels que les employeurs, les associations professionnelles et les diplômés, de façon à s'assurer que la norme tient compte de la terminologie utilisée par le secteur et des caractéristiques particulières de la communauté franco-ontarienne.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les membres des comités consultatifs de programmes ou pour travailler à la mise en œuvre de ce programme.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document à d'autres fins que celles susmentionnées ou pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer avec le:

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Direction des programmes,
Unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation

psu@ontario.ca

Veillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

ISBN 978-1-4606-9165-6

Remerciements

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes du programme Carpentry and Renovation Technician. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Carpentry and Renovation Technician pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes soit Christine Foster et Louise Campagna.

Table des matières

I. Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	3
La spécificité francophone	3
II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Glossaire	24
III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	25
Contexte	25
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	25
Application et Mise en œuvre	26
IV. La formation générale	29
Exigences	29
But	29
Thèmes	30

I. Introduction

Ce document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme d'un programme offert en anglais par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme Carpentry and Renovation Technician (code MFCU 57600).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité**;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collègues de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme «Carpentry and Renovation Technician ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le [ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle](#).

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle¹

Les titulaires d'un diplôme du programme Carpentry and Renovation Technician (traduit par Techniques de la charpenterie et de la rénovation) doivent démontrer qu'ils ont atteint en matière de formation professionnelle les résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les diplômés du programme Techniques de la charpenterie et de la rénovation exercent des fonctions de construction, rénovation, restauration et *conservation** dans le cadre d'une vaste gamme de projets de construction de bâtiments résidentiels et de bâtiments à usage léger de l'industrie de la construction.

En tant que membres importants de l'équipe de construction et de rénovation, les diplômés coordonnent et travaillent en collaboration avec divers corps de métier et des *intervenants du projet**, afin d'exécuter des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** conformément aux plans des projets, aux pratiques en matière de santé et sécurité au travail, aux pratiques écologiques*, aux principes de la *conservation**, ainsi qu'à l'ensemble des lois, des codes du bâtiment, des normes de l'industrie et des règles d'éthique en vigueur.

L'application des principes du bâtiment écologique, des mathématiques techniques de base* et de la *science du bâtiment** permet aux diplômés de contribuer à la planification et à la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments**.

Les diplômés examinent et interprètent des plans de projet et des cahiers des charges, et produisent des documents et des croquis techniques pour faciliter les projets. Les diplômés utilisent des technologies pour obtenir, organiser et communiquer des informations sur la rénovation et la construction des bâtiments;

Les diplômés du programme Techniques de la charpenterie et de la rénovation sélectionnent, entretiennent et utilisent de façon sécuritaire des outils à main et mécaniques et font appel à des compétences pratiques pour

¹ Voir l'avertissement, deuxième page de ce document, et l'introduction (page 1) concernant cette traduction d'une norme d'un programme offert en anglais et qui n'était pas disponible en français au moment de l'élaboration des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle.

exécuter et diriger des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** et des projets de *conservation**. Ils exécutent toutes les étapes des travaux, depuis l'implantation sur le site et la construction des semelles de fondation jusqu'aux travaux de finition intérieure et extérieure, en conformité avec les plans.

Les diplômés établissent des calendriers et surveillent l'avancement des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** en appliquant des principes de base de gestion de projet. Les diplômés appliquent des principes de base de gestion des affaires à l'exploitation de petites entreprises du secteur de la rénovation et de la construction de bâtiments.

Les diplômés obtiennent en règle générale des postes de débutant dans les secteurs de la construction de bâtiments résidentiels et de bâtiments à usage commercial léger de l'industrie de la construction, à titre de constructeurs et rénovateurs de maisons sur mesure, charpentiers généraux, inspecteurs de maisons et de bâtiments, constructeurs spécialisés dans l'efficacité énergétique et l'écologie/durabilité et coordinateurs de projets. Les diplômés peuvent trouver des emplois dans les départements des services et des ventes au détail de centres du bâtiment et de cours à bois, et également travailler à leur propre compte.

Les diplômés du programme Techniques de la charpenterie et de la rénovation établissent et utilisent des stratégies dans le but d'améliorer leur croissance professionnelle et leur apprentissage continu.

Ils disposent de possibilités de poursuivre leurs études grâce à des transferts de crédits entre les collèges et les universités ou à des certificats de qualification par l'entremise d'organismes professionnels. Les diplômés devraient communiquer avec leurs collègues et leurs associations professionnelles pour de plus amples renseignements.

Note de fin de texte : Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et le [Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#)

*Voir le glossaire

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Carpentry and Renovation Technician / Techniques de la charpenterie et de la rénovation (diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. élaborer et appliquer des stratégies de perfectionnement professionnel continu afin de demeurer au fait des changements dans l'industrie, d'augmenter son rendement au travail et d'explorer des possibilités de carrière;
2. respecter des pratiques et procédures en matière de santé et sécurité en conformité avec les lois et règlements en vigueur;
3. contribuer à la préparation des estimations et des devis de matériaux et exécuter tous les travaux en conformité avec les droits et conditions des obligations contractuelles, le Code du bâtiment de l'Ontario et/ou le Code national du bâtiment, ainsi qu'avec les lois, règlements municipaux, normes et règles d'éthique propres à la construction, à la rénovation et à la *conservation**;
4. incorporer des *pratiques écologiques** dans la réalisation de *projets de construction, de rénovation et de conservation** de bâtiments conformément aux lignes directrices sur les bâtiments durables;
5. communiquer et collaborer avec divers clients, superviseurs, compagnons de travail et personnes de métier pour réaliser des projets dans les délais et maintenir des relations de travail efficaces; interpréter des plans de projet et produire des croquis et des documents pour faciliter des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
6. sélectionner et utiliser des technologies pour obtenir, organiser et communiquer des informations sur la rénovation et la construction des bâtiments;
7. résoudre des problèmes liés à la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments** en appliquant les principes des *mathématiques techniques de base**, de la conception des bâtiments et de la *science du bâtiment**;
8. sélectionner, entretenir et utiliser de façon sécuritaire des outils à main et des outils mécaniques portatifs et fixes durant les opérations de traçage, de coupe, d'ajustement et d'assemblage;
9. exécuter toutes les étapes des travaux de construction et de rénovation, depuis l'implantation sur le site et la construction des semelles de fondation jusqu'aux travaux de finition intérieure et extérieure, en conformité avec les plans et les principes de

- conservation**;
10. sélectionner une gamme de matériaux et d'équipements afin de les utiliser adéquatement dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
 11. établir des calendriers et contribuer à surveiller l'avancement de *projets de construction et de rénovation de bâtiments** en appliquant des principes et des stratégies de base de gestion de projet;
 12. appliquer des principes et des stratégies de gestion de base à l'exploitation d'une entreprise de construction et/ou de rénovation de bâtiments.

*Voir le glossaire

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence; la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer et appliquer des stratégies de perfectionnement professionnel continu afin de demeurer au fait des changements dans l'industrie, d'augmenter son rendement au travail et d'explorer des possibilités de carrière;

Éléments de performance

- se tenir au courant de l'évolution du domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments;
- utiliser des techniques appropriées de gestion de soi (p. ex, gestion du temps et gestion du stress);
- déterminer la nécessité de s'autoévaluer et expliquer l'importance de continuer à apprendre tout au long de sa carrière;
- rechercher de l'aide pour résoudre des problèmes au-delà de ses connaissances et compétences;
- déterminer les rôles et les avantages des associations professionnelles;
- solliciter des rétroactions constructives et en tenir compte en vue d'accroître son rendement au travail;
- élaborer un plan afin de se tenir au courant des besoins en main-d'œuvre et des tendances ainsi que des progrès technologiques dans le domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments;
- identifier des cours de formation, des ateliers et des possibilités de mentorat dans le but d'améliorer ses possibilités d'emploi dans le domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments;
- élaborer un plan pour établir un réseau professionnel, et participer à des activités et à des associations dans le domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments;
- identifier des possibilités d'entrepreneuriat dans le domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments.

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à respecter des pratiques et procédures en matière de santé et sécurité en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Éléments de performance

- déterminer les droits et responsabilités des employés en ce qui concerne les pratiques de santé et de sécurité;
- se comporter de manière sécuritaire et en conformité avec les exigences propres aux situations de travail;
- maintenir les lieux de travail sécuritaires, propres et bien organisés;
- déterminer les risques liés au montage et appliquer des pratiques de montage et d'accès sécuritaire;
- participer à des formations en santé et sécurité;
- analyser le milieu de travail et prendre des mesures pour atténuer les dangers éventuels liés à des situations ou à des matériaux dangereux;
- rédiger et analyser des rapports d'accident;
- s'assurer que le lieu de travail est doté d'une signalisation appropriée sur la santé et la sécurité;
- informer toute autre personne concernée par les pratiques de santé et de sécurité;
- guider des équipes et des personnes de métier au cours d'exposés sur la sécurité et tenir un registre sur la sécurité;
- respecter toutes les exigences de la *Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario*;
- suivre les formations éventuellement exigées et posséder les accréditations requises en matière de santé et sécurité, p. ex., formations sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le travail en hauteur et la sécurité dans les espaces clos;
- sélectionner et utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) et de sécurité;
- exécuter des procédures de verrouillage et d'étiquetage des machines et des sources d'énergie;
- inspecter les outils et l'équipement à la recherche de dommages et les retirer du service s'il y a lieu.

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

Contribuer à la préparation des estimations et des devis de matériaux et exécuter tous les travaux en conformité avec les droits et conditions des obligations contractuelles, le Code du bâtiment de l'Ontario et/ou le Code national du bâtiment, ainsi qu'avec les lois, règlements municipaux, normes et règles d'éthique propres à la construction, à la rénovation et à la *conservation**.

Éléments de performance

- examiner et exécuter des contrats de construction et de rénovation de bâtiments;
- identifier divers types et éléments des contrats et des offres et acceptations de contrat;
- déterminer les droits et obligations des parties à un contrat de construction et de rénovation de bâtiment;
- lire et interpréter des plans et des cahiers des charges de bâtiments pour déterminer les quantités nécessaires de matériaux, l'équipement, l'échéancier et la main-d'œuvre;
- mesurer et catégoriser des quantités en utilisant des méthodes de mesure standard reconnues telles que celles de l'Institut canadien des économistes en construction (Canadian Institute of Quantity Surveyors);
- remplir des bons de commande;
- contribuer à la préparation des devis conformément aux dessins de construction et aux cahiers des charges des projets;
- contribuer à la préparation des contrats conformément à des critères établis et à la documentation standard de l'industrie, p. ex., Comité canadien des documents de construction (CCDC);
- déterminer comment et où accéder à des renseignements à jour sur les codes et les normes;
- indiquer comment les règlements, le Code du bâtiment de l'Ontario et le Code national du bâtiment en vigueur régissent les *projets de construction et de rénovation de bâtiments** résidentiels et de petits bâtiments commerciaux;
- étudier des méthodes de construction de bâtiments historiques, des pratiques et des exigences du code du bâtiment lors de la rénovation d'ouvrages existants;
- déterminer et obtenir des administrations municipales les approbations nécessaires pour les *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- coordonner les inspections requises pour l'obtention des approbations en rapport avec l'étape de la construction et le calendrier des travaux;
- s'assurer que l'équipement, les matériaux et les pratiques sont

conformes aux lois, aux normes, aux codes et aux règlements municipaux applicables;

- se tenir à jour au sujet des changements aux codes, règlements et normes;
- respecter les codes d'éthique pertinents qui s'appliquent à l'industrie de la construction;
- raisonner sur la base de règles d'éthique pour résoudre des problèmes contractuels pouvant survenir pendant la conduite d'un *projet de construction et de rénovation de bâtiments**.

**Voir le glossaire*

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à incorporer des *pratiques écologiques** dans la réalisation de *projets de construction, de rénovation et de conservation* de bâtiments* conformément aux lignes directrices sur les bâtiments durables.

Éléments de performance

- déterminer les exigences prévues par les lois en matière de protection de l'environnement s'appliquant aux *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- appliquer les principes du développement durable en conciliant la gérance de l'environnement et la performance économique dans les projets;
- déterminer les conséquences environnementales, sociales et politiques négatives des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- contribuer aux évaluations environnementales de site et mettre en œuvre des stratégies de remédiation identifiées;
- identifier des *pratiques durables** en rapport avec des matériaux et des techniques, utilisées dans le but de prolonger le cycle de vie des bâtiments;
- sélectionner et utiliser des matériaux et des pratiques de construction pour minimiser la présence de composés organiques volatils (COV);
- utiliser éventuellement des matériaux recyclés et des ressources alternatives pour réduire l'impact sur l'environnement;
- minimiser la production de déchets et se conformer aux stratégies de détournement des déchets imposées par la loi;
- déterminer les exigences en matière d'énergie du Code du bâtiment de l'Ontario;
- étudier les exigences sur l'étiquetage en matière de rendement énergétique, p. ex., Energy Star, R2000, rendement énergétique net zéro;
- appliquer le système de cote ÉnerGuide et utiliser la liste de vérification connexe pour les projets;
- identifier les secteurs où il y a des pertes d'énergie dans les bâtiments et appliquer des techniques de conception et de construction visant à minimiser ces pertes;
- identifier les secteurs où il y a des gains d'énergie dans les bâtiments et appliquer des techniques de conception et de construction visant à maximiser ces gains;
- identifier les solutions les plus économiques et éconergétiques des problèmes survenant durant les travaux;
- collaborer avec les propriétaires pour déterminer et maximiser les avantages des pratiques écologiques*;
- identifier des technologies produisant une faible empreinte carbone, par

- exemple les processus LEED;
identifier des possibilités de rendre les constructions existantes plus éconergétiques, saines et durables durant le processus de rénovation;

**Voir le glossaire*

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à communiquer et collaborer avec divers clients, superviseurs, compagnons de travail et personnes de métier pour réaliser des projets dans les délais et maintenir des relations de travail efficaces.

Éléments de performance

- décrire les relations entre les participants à la planification, la conception et la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments**, c.-à-d., propriétaires, architectes, constructeurs, rénovateurs et personnes de métier;
- décrire les rôles des corps de métier secondaires participant à des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**, y compris les métiers de l'électricité, de la plomberie, de la mécanique de la maçonnerie;
- décrire son propre rôle à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire de construction et de rénovation de bâtiments;
- donner des instructions et diriger des ouvriers du bâtiment;
- identifier les droits, rôles et responsabilités des *intervenants du projet** associés à des projets de construction;
- établir et maintenir de bonnes relations avec les clients;
- obtenir de l'aide et des précisions des spécialistes appropriés pour résoudre des problèmes;
- appliquer des stratégies de résolution de conflits, par exemple la communication, la négociation et la médiation;
- faire appel à des aptitudes à la communication efficaces incluant l'utilisation d'une terminologie propre à l'industrie, adaptée à la situation et aux *intervenants du projet**;
- recevoir et donner des instructions techniques claires verbalement et par écrit;
- examiner des documents et dessins reçus de membres d'autres disciplines;
- participer en tant que membre de l'équipe durant des réunions de projet hors site et sur le chantier;
- communiquer par écrit, sous forme graphique et oralement les résultats des réunions de projet le cas échéant;

**Voir le glossaire*

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à interpréter des plans de projet et produire des croquis et des documents pour faciliter des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**.

Éléments de performance

- collecter des informations et des données requises sur le projet;
- contribuer à l'identification et à la clarification des exigences relatives aux informations des *intervenants du projet**;
- lire et interpréter des documents de construction, notamment des dessins, des plans architecturaux, structuraux, électriques et mécaniques, et des cahiers des charges;
- préparer des croquis techniques conformément à des normes, formats, symboles et systèmes de référence propres à l'industrie;
- consigner les modifications apportées aux graphiques de manière à refléter l'état des bâtiments une fois construits;
- utiliser des formats, symboles et systèmes de référence standards propres à l'industrie pour préparer des rapports, la correspondance, les estimations et d'autres documents se rapportant aux travaux en vue de les présenter à divers *intervenants du projet**;
- contribuer à l'extraction de données en rapport avec des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** et à leur présentation sous forme orale et écrite à divers *intervenants du projet**;
- tenir de façon permanente des dossiers de projet, des procès-verbaux et des comptes exacts associés aux *projets de construction et de rénovation de bâtiments** conformément à des formats établis;
- utiliser l'information recueillie et stockée de manière exacte et efficace pour faciliter la prise de décisions, la présentation de rapports et l'assurance de la qualité;
- appliquer des principes de gestion de l'information aux dossiers des projets;
- tenir à jour de façon claire et précise des dossiers, des notes des réunions sur le chantier, des registres et des dossiers d'évaluation des projets;
- utiliser et partager des données des projets conformément à des lois et directives pertinentes sur la protection de la vie privée et à des ententes sur le partage des données.

**Voir le glossaire*

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à sélectionner et utiliser des technologies pour obtenir, organiser et communiquer des informations sur la rénovation et la construction des bâtiments.

Éléments de performance

- se tenir au courant des changements technologiques ayant une incidence sur la construction et la rénovation des bâtiments;
- utiliser des systèmes électroniques pour stocker et extraire des informations sur les projets;
- produire et modifier des dessins 2-D au moyen d'un logiciel de conception assistée par ordinateur (CAO), p. ex., AutoCAD;
- faire appel à des technologies de communication pour accéder à l'information et la communiquer au cours des diverses phases des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- collecter, organiser et classer des informations sur les projets en utilisant des applications manuelles et informatiques, c.-à-d., traitement de texte et feuilles de calcul;
- utiliser des ordinateurs et des logiciels appropriés pour contribuer à l'organisation des données sur les projets.

**Voir le glossaire*

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à résoudre des problèmes liés à la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments** en appliquant les principes des *mathématiques techniques de base**, de la conception des bâtiments et de la *science du bâtiment**.

Éléments de performance

- décrire les exigences structurelles relatives aux bâtiments et les étapes techniques entrant dans la planification et la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- participer à la résolution de problèmes techniques durant la planification et la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- identifier et décrire les méthodes de construction propres à diverses périodes et styles de bâtiments du patrimoine;
- identifier l'âge et les caractéristiques particulières de styles architecturaux contemporains et patrimoniaux;
- effectuer des calculs de longueur, de superficie et de volume pour déterminer les quantités des matériaux nécessaires;
- appliquer les principes de contrôle des conditions ambiantes, de l'humidité et de la température et de la transmission du son dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- appliquer des principes des *mathématiques techniques de base** et de la *science du bâtiment** à la planification et à la réalisation de *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- employer correctement et au degré de précision requis la terminologie propre à la *science du bâtiment** et à la construction dans des communications écrites et verbales;
- contribuer à l'analyse et à la documentation de structures de bâtiments;
- appliquer ses connaissances des matériaux de construction, des méthodes, de l'enveloppe des bâtiments et des contrôles environnementaux pour résoudre des problèmes de construction et de rénovation de bâtiments;
- incorporer des principes de la conception de l'accessibilité dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** afin de tenir compte de la diversité des âges et des habiletés des personnes qui seront présentes dans les bâtiments.

**Voir le glossaire*

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à sélectionner, entretenir et utiliser de façon sécuritaire des outils à main et des outils mécaniques portatifs et fixes durant les opérations de traçage, de coupe, d'ajustement et d'assemblage;

Éléments de performance

- sélectionner, utiliser et entretenir des outils manuels pour le perçage, la coupe, l'abrasion, l'assemblage, le démantèlement, le mesurage, l'équarrissage, le marquage et le serrage de matériaux de construction;
- sélectionner, utiliser et entretenir des outils mécaniques portatifs, tels que des outils électriques, pneumatiques, à batterie et à essence, pour exécuter des travaux de coupe et d'assemblage;
- sélectionner, utiliser et entretenir des outils fixes, tels que des scies circulaires à table, raboteuses et dégauchisseuses, pour la préparation des matériaux de construction;
- sélectionner, utiliser et entretenir des fixateurs à cartouche conformément aux consignes des fabricants;
- déterminer les exigences en matière d'octroi de licences et de formation pour l'utilisation des fixateurs à cartouches;
- déterminer la manière sécuritaire et adéquate d'utiliser les outils en suivant les recommandations du manufacturier;
- identifier et utiliser des signaux à main pour les opérations de levage et d'arrimage;
- utiliser l'équipement de levage et d'arrimage compte tenu de la charge manutentionnée et respecter les procédures de sécurité;
- sélectionner et utiliser des instruments d'arpentage, tels que des stations totales, des théodolites numériques, des niveaux laser et des niveaux de construction pour préparer l'implantation sur le site;
- faire appel à des procédures de sécurité appropriées et à des habiletés de base pour le brasage oxyacétylénique, le coupage et le soudage à l'arc avec électrode enrobée (SMAW) sur des éléments non structuraux des bâtiments.

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à exécuter toutes les étapes des travaux de construction et de rénovation, depuis l'implantation sur le site et la construction des semelles de fondation jusqu'aux travaux de finition intérieure et extérieure, en conformité avec les plans et les principes de *conservation**;

Éléments de performance

- utiliser l'information des relevés d'arpentage et des règlements administratifs pour déterminer et établir les lignes de construction sur un chantier de construction;
- implanter un bâtiment sur un terrain à bâtir conformément au plan de situation approuvé;
- concevoir, construire et démanteler des structures d'accès, telles que des échafaudages, des échelles, des escaliers temporaires et des rampes;
- préparer des matériaux et construire des coffrages et des semelles en béton;
- coffrer des semelles de fondation et les protéger contre les éléments conformément aux exigences des codes du bâtiment;
- implanter et construire des systèmes de planchers, de murs, de plafonds et de toitures;
- poser des systèmes d'isolation, notamment des panneaux isolants rigides, des matelas isolants, des pare-air et des pare-vapeur;
- installer des portes extérieures et des fenêtres, et poser des éléments de finition et des garnitures extérieures;
- construire des terrasses, des escaliers, des porches et des plates-formes;
- poser des revêtements extérieurs sur un bâtiment, dont des produits de protection de toiture, des parements extérieurs, des sous-faces, des bordures de toit et des gouttières;
- appliquer des méthodes de prévention des infiltrations d'eau en utilisant notamment des solins, des membranes, des matériaux d'étanchéité et du mastic;
- installer des escaliers intérieurs et des portes, et poser les éléments de finition et des garnitures de planchers, de murs et de plafonds;
- assembler et finir des armoires encastrées et des meubles armoires;
- exécuter des procédures de déconstruction de façon sécuritaire et conformément aux exigences relatives à la manutention des déchets;
- recycler et réutiliser des matériaux de construction dans la mesure du possible;
- déterminer les conditions climatiques sous lesquelles les matériaux et l'équipement peuvent être utilisés.

- effectuer les modifications nécessaires et/ou réaliser des rajouts de sorte à apporter un complément et à rehausser les caractéristiques historiques distinctives d'un bâtiment;
- Appliquer des techniques de réparation et de remplacement d'éléments d'un bâtiment de sorte à lui apporter un complément et à en rehausser les caractéristiques historiques distinctives.

*Voir le glossaire

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à sélectionner une gamme de matériaux et d'équipements afin de les utiliser adéquatement dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**.

Éléments de performance

- identifier et appliquer ses connaissances des propriétés et des caractéristiques du bois de construction, c.-à-d. composition, teneur en humidité, dimensionnement, résistance et grain;
- évaluer les avantages des nouveaux matériaux de construction et la pertinence de leur utilisation dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments** c.-à-d., coffrages à béton isolés (CBI), systèmes de bâtiments préfabriqués, bois dur composite, laminés, assemblage de classe de transmission sonore (CTS) et matériaux de dessus de comptoir en pierre, pierre composite et béton;
- sélectionner des matériaux en plâtre, des attaches, des adhésifs et des pièces de quincaillerie pour les utiliser dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**
- identifier des pratiques et des matériaux de construction anciens et les intégrer dans des méthodes actuelles et dans des exigences des codes du bâtiment;
- communiquer avec les représentants des fabricants ou des fournisseurs à propos de l'utilisation de matériaux et d'équipements de construction ou de problèmes à leur sujet;
- se conformer aux spécifications, limitations, aspects de l'utilisation et de la sécurité de l'équipement et des matériaux de construction et de rénovation de bâtiments;
- mettre à l'essai et étalonner divers équipements et faciliter les réparations afin d'exécuter diverses tâches des projets et de s'assurer que l'équipement fonctionne avec exactitude et est sécuritaire;
- s'assurer que l'équipement est utilisé de la façon prévue, conformément aux recommandations du fabricant et aux lois pertinentes.

**Voir le glossaire*

12. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à établir des calendriers et contribuer à surveiller l'avancement de *projets de construction et de rénovation de bâtiments** en appliquant des principes et des stratégies de base de gestion de projet.

Éléments de performance

- déterminer les phases du projet et les activités associées;
- fournir des informations pour l'établissement d'un calendrier de projet;
- respecter les calendriers de projet et les estimations des coûts associés à l'achèvement de chacune des phases des travaux;
- observer, consigner et surveiller les activités, et en rendre compte;
- contribuer à l'identification et à la résolution des problèmes en rapport avec les matériaux, l'établissement des calendriers, les ressources et les budgets, afin d'achever des projets;
- contribuer à la surveillance des ressources financières, des ressources humaines et des échéanciers utilisés dans des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- utiliser des stratégies d'organisation et de gestion du temps de façon efficace dans son propre travail;
- tenir des dossiers de projet, notamment des inventaires de l'équipement et des matériaux, des feuilles de temps, et des registres des coûts réels et prévus;
- rendre compte des anomalies, des problèmes de respect des calendriers et de non-conformité des documents contractuels; utiliser des rapports, des procès-verbaux, des données de terrain et des notes de chantier pour surveiller des *projets de construction et de rénovation de bâtiments**;
- évaluer l'avancement des travaux et coordonner les inspections requises pour l'obtention des approbations en rapport avec l'étape de la construction et le calendrier des travaux.

**Voir le glossaire*

13. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à appliquer des principes et des stratégies de gestion de base à l'exploitation d'une entreprise de construction et/ou de rénovation de bâtiments.

Éléments de performance

- mettre en œuvre des stratégies de ventes et de marketing pour une entreprise de construction ou de rénovation de bâtiments;
- examiner l'impact de l'évolution technologique sur les stratégies de ventes et de marketing (p. ex., commerce électronique, médias sociaux, gestion des relations avec les acheteurs en ligne);
- établir des relations de travail et des réseaux avec d'autres professionnels de l'industrie de la construction de bâtiments;
- déterminer l'incidence des lois sur les droits de la personne, l'emploi et la main-d'œuvre sur les stratégies des ressources humaines de l'entreprise;
- travailler efficacement dans le contexte des conventions collectives;
- contribuer à la préparation d'estimation de coûts exacts, incluant les coûts préliminaires, détaillés, actualisés et réels.

Glossaire

conservation – Actions et/ou processus visant à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle, notamment la charpente d'un bâtiment, afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la durée de vie. Il peut s'agir de « préservation », de « réhabilitation », de « restauration » ou d'une combinaison de ces actions ou processus (gouvernement du Canada, Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 2011).

intervenants du projet – Personnes ou groupes de personnes ayant un intérêt particulier dans les travaux : clients, concepteurs, personne de métier, fournisseurs, équipe de gestion et autorités municipales.

mathématiques techniques de base – Application de concepts mathématiques fondamentaux pour résoudre des problèmes techniques. Les *mathématiques techniques de base* utilisées dans les métiers sont notamment les fractions, les rapports et les proportions, les conversions de mesures, et les représentations géométriques ou les formules.

pratiques durables – Ensemble des décisions et des activités qui intègrent les concepts de durabilité environnementale, économique et sociale, et l'évaluation des cycles de vie dans la planification, la conception, l'exécution et l'évaluation de projets de construction et de rénovation de bâtiments. Les pratiques durables prennent aussi en compte le concept de l'énergie grise, c.-à-d. de l'énergie consommée durant le cycle de vie des matériaux d'un bâtiment depuis la production jusqu'à la disposition (adapté de « Entrusted to Our Care Guidelines for Sustainable Development », 2007 de la Société canadienne de génie civil).

projets de construction et de rénovation de bâtiments – Domaine de l'industrie du bâtiment et de la construction dans lequel l'accent est mis sur les bâtiments résidentiels et les petits bâtiments commerciaux. Les projets sont d'ampleurs variables et peuvent comprendre la construction, la rénovation ou la rénovation de maisons sur mesure et de bâtiments multi-résidentiels, de maisons en rangée, de maisons unifamiliales et de petits bâtiments commerciaux.

science du bâtiment – Théorie et recherche systématiques liées aux travaux de construction, aux matériaux de construction, aux méthodes et à l'enveloppe des bâtiments.

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme doivent démontrer qu'elles ont atteint tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La pensée critique et la résolution des problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	<ol style="list-style-type: none"> 1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;
La gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
Les relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La gestion personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.